

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ORDINAIRE
DU LYCEE LA CONDAMINE
Séance du 3 OCTOBRE 2013**

MEMBRES PRESENTS

<p><u>MEMBRES DE DROIT</u> Thierry GRÉCO, proviseur, proviseur Pierre PÉDICO, premier conseiller, conseiller de coopération et d'action culturelle Sylvia de LARREA, directrice équatorienne Maxime CHANLIAU, directeur des services financiers Matthieu MINJARAD, proviseur adjoint Bruno HIRM-MARTIN, directeur du primaire Fatiha INZA, conseillère pédagogique</p>	<p><u>MEMBRES ÉLUS</u> Florence BAILLON, parent d'élève Jérôme GAUTHIER, enseignant Alicia de HIDALGO, parent d'élève, suppléante de Mme Isabel María ESPINOSA Jean-Baptiste LAUTHE, personnel administratif Yann LANDRIN, enseignant Raúl RICAURTE, enseignant Sonia ROCHETTE, enseignante, suppléante de Mme Béatrice ESPANET Fabian ROMERO, personnel administratif Santiago RUFO, enseignant Lenin VILLAGOMEZ, enseignant</p>
<p><u>ABSENTS EXCUSÉS</u> Représentant du Ministère de l'Education Equatorien Marie-Gabrielle CAVÉ, parent d'élève Stella HIDALGO, parent d'élève Carole LE DEZ, parent d'élève Cristina PASQUEL, parent d'élève Manuela MORA, élève Sofía VAYAS, élève</p>	

Le quorum étant atteint : 16 présents, la séance est ouverte à 17h40.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CE DU 24/06/2013

Approuvé à l'unanimité.

3. BILAN DE RENTRÉE

A. Mr. HIRM-MARTIN fait le bilan de rentrée du primaire

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Deux classes supplémentaires ont été accueillies au primaire, ce qui entraîné deux recrutements.

Il y a désormais un enseignant en espagnol par niveau.

Travaux : L'ensemble des classes du primaire se retrouvent dans l'espace « primaire ». Dès le premier jour de la rentrée tous ont pu travailler dans de bonnes conditions malgré quelques ajustements.

B. M. MINJARAD fait le bilan de rentrée du secondaire

Quatre salles ont pu être récupérées grâce à la relocalisation du primaire.

Quelques fuites d'élèves en 3^{ème} ont entraîné de petits effectifs sur ce niveau. Par contre, les classes de 6^{ème} sont chargées.

Tous les postes sont pourvus, enseignants et non enseignants : recrutements d'un enseignant pour l'éducation musicale, de deux personnels de vie scolaire en remplacement de départs, et d'une documentaliste en remplacement de départ.

Le nouveau professeur d'éducation musicale s'occupe des 4^{ème} et des 3^{ème} (musique réintégrée pour le niveau de 3^{ème}), tandis que Jenny Zapata s'occupe des 6^{ème}, des 5^{ème} et du primaire.

L'enseignement d'EIST a été mis en place en 6^{ème} (5 professeurs impliqués : 2 en physique, 2 en SVT, 1 en informatique).

Une heure de vie de classe a été intégrée dans les emplois du temps pour tous les niveaux, sauf pour les 1^{ère} et Tle ES et les 1^{ère} et Tle L.

Un dispositif de rentrée échelonnée a été mis en place avec succès. Les 6^{ème} et les 2^{nde} ont été accueillis avec leurs parents, qui ont participé aux activités de classe.

Résultats :

Nous sommes toujours en attente des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat de première (français, TPE, enseignement scientifique).

Nos élèves ont obtenu d'excellents résultats au baccalauréat français. Les deux tiers des élèves ont obtenu leur bac avec mention. Un seul échec en Tle S pour une élève qui est allée à l'oral. L'administration tient à remercier les professeurs qui ont aidé les élèves à préparer l'oral.

100 % de réussite au baccalauréat équatorien.

L'orientation des élèves est satisfaisante, la majorité d'entre eux a obtenu l'un de ses premiers vœux formulés sur APB. Un seul regret : on constate que beaucoup de Terminale S s'orientent vers des études de commerce, et très peu vers des études scientifiques.

4. CARTE DES EMPLOIS

Mr GRECO explicite les termes de création, suppression et modification des postes.

M. Landrin demande si les nouvelles règles de l'AEFE modifient les contrats existants. M. Greco confirme que tous les contrats actuels restent sous les conditions de coût partagé entre l'établissement et l'AEFE.

M. Greco demande aux professeurs où il semble y avoir besoin de créations de postes de résidents.

M. Landrin dit qu'il y a besoin d'un poste en primaire.

Mme Rochette demande quel est le taux d'encadrement par des personnels résidents.

Le niveau d'encadrement par des résidents est correct, en haut de la tranche basse (règle mondiale : 1/2).

Mme Rochette dit qu'un poste de documentaliste avait été demandé l'année passée, mais qu'avec le recrutement d'une documentaliste en contrat local, cela n'est peut-être plus nécessaire. Il lui semble aussi voir des besoins en maths et en physique.

M. Greco propose la création d'un poste de certifié en espagnol, seule discipline à ne pas avoir de personnel résident, la création est donc importante pour organiser l'enseignement par groupes de compétences et pour répondre aux exigences des évaluations du baccalauréat. Ensuite, avec moins d'urgence, il faudrait un poste en physique et un autre en SVT, deux matières pour lesquelles les professeurs font des heures supplémentaires pour répondre aux besoins. En aucun cas une création de poste de résident n'engendrerait le départ d'un local.

M. Greco propose au vote la liste suivante :

1. Professeur des écoles / professeur d'espagnol
2. Professeur de physique
3. Professeur de SVT

M. Hirm-Martin demande pourquoi ne pas demander un deuxième poste de résident en primaire

M. Greco préfère ne demander qu'un poste et attendre la venue et le soutien de Mme l'inspectrice pour reformuler une demande l'année prochaine afin de ne pas mettre en danger le dispositif actuel de l'établissement.

Votes :

1. Professeur des écoles / professeur d'espagnol -> **Voté à l'unanimité**
2. Professeur de physique -> **Voté à l'unanimité**
3. Professeur de SVT -> **Voté à l'unanimité**

5. PROJETS DE VOYAGES SCOLAIRES

M. Greco informe qu'à partir de cette année, les voyages scolaires à l'étranger ne sont plus autorisés par le ministère de l'Education équatorien. Le voyage en France des premières cette année a été autorisé, car il ne s'agit pas d'un voyage touristique, mais d'un voyage pédagogique, une école déplacée, et que le projet a été préparé en amont, discours qui a été entendu par le ministère. Tout voyage doit être institutionnalisé, et porté par toute l'équipe pédagogique, y compris par les professeurs qui ne partent pas.

Le conseil d'établissement doit se positionner sur le prix du voyage (abordable pour tous).

Ce n'est pas parce qu'un voyage est voté qu'il se fera obligatoirement. Etant payants, les voyages ne sont pas obligatoires, et si une partie non négligeable des élèves ne souhaitent pas partir, un voyage peut être annulé.

SECONDAIRE :

Cf. pièce jointe.

Deux projets ont été présentés au conseil pédagogique, qui les a validés.

- **PREPARATION DNB** : Il s'agit d'un voyage de préparation au diplôme national du brevet (Histoire-géographie, Français, Mathématiques) pour tous les élèves de 3^{ème}, qui aurait lieu à Baños du 10 au 13 juin. Il s'agit également de préparer les élèves à l'entrée en seconde. Les élèves feront des révisions le matin, encadrés par des professeurs de chaque discipline concernée, et réaliseraient des activités sportives l'après-midi (rafting, escalade, randonnée, VTT, football), ainsi qu'une visite du parc zoologique de Baños.

M. Pedico demande des accompagnateurs médicaux et des garanties sérieuses pour l'encadrement des pratiques sportives, notamment pour le rafting.

Mme De Larrea signale le danger volcanique, et prévient que les autorités équatoriennes ne donneront leur aval à ce projet qu'une semaine avant le départ. De plus, les contrats doivent prendre en compte ce risque d'annulation.

Le voyage est approuvé à l'unanimité par le conseil d'établissement, avec des réserves cependant.

- **INTERDISCIPLINARITE SVT-LETTRES** : Recenser, comprendre et transcrire de manière scientifique et littéraire la biodiversité en Equateur. Le voyage concerne les deux classes de 2^{nde}, qui partiraient dans la réserve de Bellavista, les 2^{nde} 2 partant les 2 et 3 décembre, les 2^{nde} 1 au cours du mois de janvier. Le budget est évalué à 50 ou 60 dollars par élève.

Le voyage est approuvé à l'unanimité par le conseil d'établissement.

PRIMAIRE :

Cf. pièce jointe.

M. Hirm-Martin rappelle que la plupart des projets sont reconduits, avec parfois un changement de lieu et d'écosystème. Il existe la tradition que les élèves puissent voir l'ensemble des paysages équatoriens au cours de leur scolarité au primaire.

Le conseil soulève la question de la différence de prix entre les deux voyages de CE1.

Réponse : Il n'y a pas d'incohérence car le nombre de nuitées est différent, et chaque enseignant présente un projet cohérent et différent des autres.

M. Hirm-Martin explique les choix réalisés pour les accompagnateurs : en maternelle, chaque voyage est encadré par quatre accompagnateurs, un médecin, et un autre adulte, et éventuellement un volontaire, facultatif ; en élémentaire, trois accompagnateurs, un médecin, un autre adulte, et éventuellement un volontaire, facultatif.

Mme Baillon signale, à propos du voyage à Archidona, que le musée du quai Branly a remis à la communauté d'Archidona des photos des membres de la communauté prises par l'ethnologue Paul Rivet, et que cela pourrait faire partie des objectifs du voyage.

Tous les voyages sont approuvés à l'unanimité par le conseil d'établissement.

6. FORMATION CONTINUE : PROGRAMME 2014-2015

M. Greco informe du travail réalisé avec les représentants du personnel pour donner les formations souhaitées, puis pour faire remonter au comité de pilotage de la zone les besoins, qui seront présentés la semaine suivante lors du séminaire des proviseurs : cf. listing des stages.

Mme De Larrea présente une proposition d'ajout au règlement intérieur : cf. document joint

L'idée est de pouvoir proposer une réorientation à un élève en cas de souffrance ou d'échec scolaire flagrant, ainsi qu'en cas de non-paiement. La proposition est votée à l'unanimité par le conseil.

7. QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES ENSEIGNANTS :

1. Serait-il possible de fixer des règles pour la rémunération de HSE de remplacement et pour les HSE induites par d'autres dispositifs (tutorat d'élèves en difficulté, coordination de projets importants, oraux blancs, ...) ?

Réponse : S'il s'agit d'une demande institutionnelle de mise en place de dispositif avec un contenu précis, sur des horaires précis décidés ou reconnus par l'institution (tutorat d'un élève, oraux blancs, coordinations...), des HSE peuvent être rémunérées ; c'est le chef de service qui les listera pour qu'elles soient payées.

Quant aux projets ponctuels (parascolaires, remplacements courts/longs), si des HSE peuvent être dégagées, cela doit se négocier lors de leur création (demande en CE qui donne un avis, puis décision de M. le Proviseur). Tout accord sous-entendu n'est pas suffisant pour ouvrir droit à une rétribution. S'assurer en amont de la mission.

2. Pourquoi n'y a-t-il pas d'heures de labo en Physique/Chimie et en SVT ?

Réponse : C'est une erreur de l'administration, qui a fait une confusion. Une heure de laboratoire va bien être attribuée au responsable de laboratoire (pas nécessairement le coordinateur discipline). Il faut donc que l'équipe fasse remonter à l'administration qui est le responsable laboratoire en SVT et celui en Physique/Chimie, qui assumeront les responsabilités induites.

3. Est-il possible d'annuler les frais d'inscription annuelle pour les personnels faux résidents pendant les 3 premiers mois de contrat ?

Réponse : Non, car durant ces 3 premiers mois les faux résidents sont en contrat local, et on ne peut pas instaurer la gratuité pour certains contrats locaux seulement.

4. Peut-on augmenter la prime de sorte que le faux résident touche chaque mois l'équivalent de son salaire français ?

Réponse : Accord de principe. La demande va être formulée auprès du CA afin que les faux résidents touchent l'équivalent de leur salaire français durant les 3 premiers mois.

5. Peut-on s'attendre à ce que les salaires des contrats locaux soient bonifiés au regard du départ d'anciens contrats locaux remplacés par de nouveaux à salaires plus bas ?

Réponse : Non. Il faut avant tout noter que la masse salariale augmente davantage que l'inflation. De plus le lycée doit faire face financièrement aux départs en retraite des employés pour lesquels environ les $\frac{3}{4}$ des réserves financières du lycée sont utiles. La politique de l'établissement est avant tout de garantir à ses employés leur emploi jusqu'à leur souhait de partir en retraite.

6. Y a-t-il des places réservées sur le parking à la direction et serait-il possible de réserver, sur celui-ci, un ou deux emplacements proches de l'entrée à l'attention des personnes handicapées ou des femmes enceintes ?

Réponse : A l'initiative de M. Chanliau, des places sont en effet réservées pour faciliter les A/R éventuels avec l'ambassade (M. Greco surtout). Pour les places des personnes à mobilité réduite, oui ça devrait être possible, notamment avec le projet d'extension du parking (voir 7. ci-dessous).

7. Il semble que le parking du stade, en face du lycée, soit souvent occupé par des personnes autres que le personnel du lycée alors que certains professeurs ont des difficultés pour se garer. Que pourrions-nous faire ?

Réponse : Les portes avaient effectivement été laissées ouvertes au début de l'année scolaire afin que les enseignants n'ayant pas encore de télécommande d'ouverture du portail puissent entrer. Certaines personnes autres que le personnel du lycée en ont profité pour s'y garer.

Pour pallier aux problèmes de parking, un espace supplémentaire à cet effet devrait voir le jour, peut être durant les vacances d'octobre, au bout du secondaire, sur les espaces verts.

8. Des projections de ciment et d'eau ont eu lieu sur certains enseignants et élèves durant les cours en primaire. Que faire pour que cela ne se produise plus ? Ne serait-il pas possible de réaliser ces travaux après 16h et les WE ?

Réponse : Normalement tout sera terminé à la fin de cette semaine. Volonté d'assurer la sécurité avant tout pour éviter les chutes de briquettes.

9. Les employés en contrat résident n'ont le droit à aucune réduction de frais de scolarisation, de transport ou de cantine. Un geste pourrait-il être fait ?

Réponse : Non car aucune directive de l'AEFE ne va dans ce sens.

10. Il avait été décidé lors du dernier CE qu'un vidéo projecteur serait installé dans la salle info qui n'en est pas équipé. Serait-il possible de procéder prochainement à cette installation ?

Réponse : Oui, c'est en cours. Christian, le responsable informatique étant submergé de travail, il est même prévu de recruter une personne afin de l'épauler durant ce premier trimestre, et répondre plus rapidement à toutes les demandes.

11. Plusieurs collègues voudraient utiliser le visualisateur avec le système TBI. Nous n'en disposons que d'un actuellement. Serait-il possible d'en acquérir d'autres (lors CE du 24 juin 2013, il nous avait été demandé de reformuler cette demande) ?

Réponse : Oui. Il est même envisageable dès aujourd'hui d'utiliser le visualisateur présent dans la salle info de la salle des professeurs, et de voir avec Christian pour qu'il l'installe.

De plus, 3 autres TBI, en plus de ceux déjà installés dans les salles 18, 19 et 20, vont être installés dans 3 autres salles du secondaire sur des demandes de professeurs. D'autres seront également disponibles en primaire.

12. Les labos 1, 2, 3 et 4 ne disposent pas d'ordinateur fixe et de vidéoprojecteur.
Peut-on remédier à cela ?

Réponse : Oui, c'est en cours.

13. Plusieurs points dans l'EDT des élèves pourraient peut-être être améliorés l'année prochaine : privilégier les heures de « cours-matières » le matin, et placer les heures d'AP l'après midi plutôt que le matin.

Réponse : Oui, il serait possible de faire autrement, mais cela ne répondrait pas aux volontés de tous (demandes de barrettes en langues, en sciences, vœux des professeurs). Il faut de plus prendre en compte l'augmentation des créneaux de cours (musique, EPS, EIO) qui font que les EDT sont plus serrés.

14. Doit-on toujours s'attendre à avoir des effectifs à 30 comme dans les classes de 6^{ème} cette année ?

Réponse : Non. Premièrement, nous avons atteint un pic avec le niveau 6^{ème} qui doit retourner à la normale sur 3 ans. Ouvrir une classe supplémentaire n'est donc pas envisageable puisque les besoins ne seront pas durables. De plus il a été fait le choix de mettre des moyens sur la classe de 3^{ème} cette année. Il n'est pas invraisemblable que l'année prochaine ces moyens soient mis en 5^{ème} et pas en 2^{nde}. Plus de départs d'élèves non programmés ont en fait été enregistrés en 3^{ème} qu'en 6^{ème} à la rentrée.

15. Les toilettes des GS de maternelle ne disposent pas de papier et sont souvent sales, que peut-on faire ?

Réponse : l'information sera passée aux personnels concernés afin que le problème soit réglé.

QUESTIONS DIVERSES PARENTS :

1. Nous souhaiterions être informés sur la procédure à suivre pour le vote par correspondance pour les élections du 16 octobre.

Réponse : Réponse déjà donnée

2. Nous souhaitons proposer un sujet sur lequel il serait possible de travailler au niveau institutionnel avec les élèves : le respect envers soi-même, envers les autres et son environnement.

Réponse : Des conférences sont organisées par Michelle Biermant sur les heures de vie de classe, avec des intervenants extérieurs et les parents, sans oublier les conférences du samedi matin avec les élèves et les parents, et des intervenants.

3. Nous nous sommes rendus compte qu'en secondaire, la participation des élèves aux clubs du mercredi après-midi est peu importante, à part pour le club de football. On pourrait motiver les élèves pour qu'ils ne sous-utilisent pas cette possibilité que leur offre le collège.

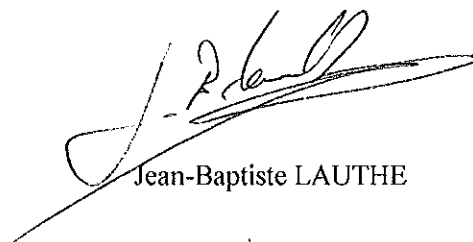
Réponse : L'administration est consciente de la faible participation et du manque de pratique sportive en secondaire, mais les emplois du temps sont bien remplis, cela demande plus de ressources en secondaire, et les clubs ne sont pas toujours remplis.

4. Les parents d'élèves de maternelle voudraient savoir s'il pourrait être envisagé que les jours où sont célébrés des anniversaires en maternelle, le concessionnaire qui offre la collation habituelle puisse offrir un gâteau comme féculent du jour, pour qu'il n'y ait pas tant de gâchis de nourriture si les parents offrent le gâteau.


Réponse : Ce n'est pas le rôle du concessionnaire de faire des gâteaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

La secrétaire de séance


Jean-Baptiste LAUTHE

Le président de séance


Thierry GRÉCO

